

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE FRANCE

SÉANCE DU 8 JANVIER 1897.

PRÉSIDENCE DE M. CORNU.

M. Cornu, en prenant place au fauteuil, adresse ses plus vifs remerciements à la Société pour l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à diriger ses travaux. Il compte sur le bienveillant concours de tous ses collègues pour lui faciliter l'accomplissement de la tâche qu'ils ont bien voulu lui confier.

M. Lutz, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 18 décembre dernier, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce deux nouvelles présentations. Il informe ensuite l'assemblée que le Conseil, après examen des avis reçus des départements relativement aux projets de session extraordinaire pour 1897, a décidé que la résolution suivante serait soumise à la Société :

La Société se réunira cette année le 1^{er} août, en session extraordinaire, à Barcelonnette (Basses-Alpes).

Cette proposition, à la suite des renseignements donnés à

ce sujet par le Secrétaire général, est mise aux voix et adoptée.

Sur l'invitation de M. le Président, le Secrétaire général fait le Rapport suivant :

Le botaniste James Lloyd, décédé à Nantes le 10 mai 1896, a légué à la ville d'Angers sa fortune et ses collections scientifiques en stipulant que le Maire de cette ville, sur la présentation de trois candidats proposés par la Société botanique de France, nommerait un conservateur chargé de l'entretien de l'herbier et de la bibliothèque et qui recevrait un traitement d'au moins 3000 francs. « Je désire, dit le testateur, que ce poste soit confié, en dehors de toute considération de grades universitaires, à un botaniste humble, ami de la nature, voué au progrès de la science que j'ai aimée et cultivée... »

M. le Maire d'Angers, par lettre adressée à notre Président, en date du 27 décembre dernier, et à laquelle était jointe une copie du testament de J. Lloyd, a demandé qu'on lui envoyât la liste des trois candidats parmi lesquels il était tenu de choisir le conservateur à nommer.

Le Conseil a examiné avec le plus grand soin toutes les circonstances de cette affaire. Il est d'avis que la Société accepte le mandat qu'on la sollicite de remplir et qu'une large publicité soit d'abord assurée à la nouvelle de l'emploi créé par le testament du botaniste nantais, afin de la faire connaître autant que possible, en temps utile, de tous ceux qu'elle pourrait intéresser. Dans ce but, une circulaire sera envoyée à tous nos confrères et communiquée, pour en obtenir l'insertion, à un certain nombre de Journaux et de Revues spéciales. Les candidats devront adresser leur déclaration par écrit, avant le 15 mars prochain, à M. le Président. A l'expiration de ce délai, la tâche du classement des candidatures sera confiée à une Commission, et la liste arrêtée par le Conseil sera soumise en dernier ressort aux suffrages de la Société.

Après quelques détails ajoutés par M. le Président, les conclusions de ce Rapport sont mises aux voix et approuvées par un vote unanime.

M. Lutz fait à la Société la communication suivante :



1897. "Séance Du 8 Janvier 1897." *Bulletin de la Société botanique de France* 44, 24–25. <https://doi.org/10.1080/00378941.1897.10830731>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8666>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1897.10830731>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/159971>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.